LE PROGRÈS
www.leprogres.fr Edition de LYON - VILLEURBANNE - CALUIRE-ET-CUIRE 69 X

Le Progrès le 13 03 2008

VIE DES ENTREPRISES

Dépanordi : la maintenance informatique à domicile et illimitée

Depuis le 3 mars dernier, Dépanordi, une nouvelle agence de maintenance informatique à domicile s'est implantée rue Cuvier, dans le 6e

INSTALLATION de nouveaux périphériques, transfert de données entre deux disques durs, sauvegarde…
A l'heure où de plus en plus de foyers accueillent un deuxième ordinateur, les problèmes informatiques se multiplient en conséquence. Souvent, les utilisateurs sont réticents à faire appel à des techniciens réparateurs, tant le métier semble pâtir de son image d'escroc.
Pourtant aujourd'hui, plus de 7 000 clients font déjà confiance à Dépanordi. Après avoir conquis Marseille puis Paris, cette société vient à présent faire découvrir aux Lyonnais une nouvelle formule d'assistance informatique à domicile, un secteur encore peu développé par ici.

Une consommation sur mesure pour chaque client

Dépanordi propose trois formules, adaptées à la consommation de chaque client.
Tout d'abord, il y a le forfait horaire classique à 62 euros de l'heure TTC.
Ensuite, le forfait annuel s'élève, quant à lui, à 360 euros TTC, soit 180 euros après défiscalisation. Avec ce forfait annuel, l'utilisateur peut faire appel aux services d'un technicien aussi souvent qu'il lui plaira.
La troisième formule est le pack d'heures prépayées : un pack de quatre, six ou huit heures… selon les besoins de chacun, peut s'acheter à l'avance, réduisant ainsi le tarif horaire.
Par exemple, pour huit heures achetées, le forfait horaire revient à 48 euros TTC.
Dépanordi étant agréée et reconnue par l'Etat en tant que société de service, elle voit ses tarifs réduits de 50 % après défiscalisation, la seule condition étant d'être imposable.

L'assistance annuelle illimitée, une formule inédite

L'assistance illimitée toute l'année

Si Dépanordi semble se différencier de ses principaux concurrents, c'est avant tout grâce aux services qu'il propose : une hotline pour un premier diagnostic, une formation de deux heures adaptée à chaque utilisateur… Et l'innovation réside avant tout dans sa formule annuelle : l'assistance à domicile illimitée.
Après une étude sur sa clientèle marseillaise, Dépanordi a en effet trouvé une formule qui vise, avant tout, à sécuriser les clients souvent méfiants : l'assistance annuelle. Le concept est simple et inédit : les clients paient le forfait (360 euros TTC) et peuvent demander une intervention à domicile, en cas de panne informatique, toute l'année, sans limite. Cette formule n'ouvre-t-elle pas la porte à toute sorte d'abus ? N'est-elle pas un pari risqué pour Dépanordi ? Sylvie Palet, responsable de la société basée à Marseille, répond : « Les clients peuvent faire appel à nos services à tout moment. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils en abusent. C'est comme le médecin : si tout va bien, on ne l'appelle pas ! On est là pour gagner de l'argent, c'est sûr. Mais l'assistance annuelle n'est pas un piège pour nous. »

Après Marseille et Paris, Dépanordi vient tout juste de s'installer dans la capitale de Gaules / Margaux Duquesne

> NOTE
Dépanordi, 47 rue Cuvier 69006 Lyon, hotline : 08 11 65 65 12